

- La vie communale p 2
- La vie des écoles p 5
- La vie associative p 7
- Agenda p 8

Bulletin d'information

Juin 2022 - n° 6

ELECTIONS LEGISLATIVES

1er tour : dimanche 12 juin 2022

2nd tour : dimanche 19 juin 2022

Ouverture du bureau de vote à 8 h

Salle communale, place St Hubert



Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh
à compter de la fin mai 2022

Simple & rapide



- Au-delà du 18 juillet 2022, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.
- Photo d'identité obligatoire.

RENSEIGNEMENTS
www.breizhgo.bzh/transports-scolaires
02 99 300 300 (du lundi au samedi de 8 h à 20 h)
Email : antennedequipier.transports@breizhgo.bzh

RÉGION BRETAGNE
Espace territorial Cornouaille
Arrière des Transports de Quimper
4, rue Jacques Cartier 105 84 044
29 336 Quimper

CONCOURS DE PÉTANQUE EN DOUBLETTES

CLUB BOULISTE CASTOIS
TERRAIN DES SPORTS



SAMEDI 11 JUIN 2022

OUVERT À TOUS !

4 PARTIES : GAGNANT / GAGNANT


INSCRIPTIONS 3€/JOUEUR: 13H30, LANCER DU BOUCHON : 14H00
MISES + 25%

DU 1 AU 3 JUILLET 2022 TOUT commence à FINISTERE
WWW.CASTENSCENE.COM

CAST EN SCÈNE

Festival de comédie - 17ème Edition

LE MEILLEUR DU THÉÂTRE DE PARIS SE JOUE À CAST !



DIRECTION ARTISTIQUE LAURE TRÉGOÛT

A l'affiche cette année :

- Réveil de dingue
- L'odeur de la guimauve
- J'aimerais bien vous y voir

Renseignements et réservations auprès de :
Michèle au 06 30 96 04 42 - Odette au 06 70 05 66 41 -
Mairie de Cast au 02 98 73 54 34
WWW.CASTENSCENE.COM

Pour annoncer un événement, publier un article, une affiche ou une petite annonce dans l'Echo de St Hubert, pensez à envoyer vos textes et images avant le 5 du mois précédent la parution.

Pour l'Echo de Saint Hubert de juillet, la date limite sera le 5 juin. Pas de parution au mois d'août ; le bulletin suivant sera celui de septembre.



Numéros d'urgence :

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES	112

(numéro prioritaire fonctionne avec les fixes et mobiles)

SMS OU FAX	114
------------	-----

(pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)

Mairie

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 02 98 73 54 34 - Fax : 02 98 73 62 87

Email : mairie.de.cast@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-cast.com

Agence Postale

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h

Tél. 02 98 73 54 06

« L'Echo de St Hubert » est également téléchargeable en couleur sur le site Internet.

LA VIE COMMUNALE

Etat civil

Naissance

Rayan KERIVEL, né à Quimper le 28 avril 2022

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945



La cérémonie de commémoration de l'armistice de 1945 a eu lieu le dimanche 8 mai, en présence de membres de la municipalité de Cast, et de représentants de la FNACA.

Compte rendu du conseil municipal du 6 avril 2022

Réunion du 6 avril 2022

Le 6 avril 2022, à 18h30, le conseil municipal de CAST, légalement convoqué le 22 mars 2022, s'est réuni en la mairie de Cast, sous la présidence de Monsieur Jacques GOUEROU, Maire de Cast.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de Sylvie ROGNAN, excusée, Simon BOUGUYON, excusé, Isabelle RIOU, excusée et Frédéric LAMBALLE.

Procurations : Sylvie ROGNAN à Nathalie GAONAC'H

Simon BOUGUYON à Caroline HASCOET

Isabelle RIOU à Jacques GOUEROU

Secrétaire de séance : Emilie ARZUL

DELIBERATION 06-2022 : COMPTES DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

D'approuver le compte de gestion du receveur municipal, pour l'exercice 2021, pour la comptabilité générale, l'épicerie communale et le lotissement Polusson.

DELIBERATION 07-2022 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL

Le Maire se retire à l'extérieur de la salle du Conseil pour ce vote.

		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Exercice 2021	931 793.48 €	1 237 281.04 €
	Solde 2020		114 981.66 €
	Total réalisations 2021	931 793.48 €	1 352 262.70 €
	Résultat de clôture 2021		420 469.22 €

		Dépenses	Recettes
Investissement	Exercice 2021	387 148.04 €	414 926.92 €
	Solde 2020		698 728.29 €
	Total réalisations 2021	387 148.04 €	1 113 655.21 €
	Résultat de clôture 2021		726 507.17 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:
D'approuver les comptes administratifs de l'exercice 2021 tels que présentés pour le budget général.

DELIBERATION 08-2022 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET EPICERIE COMMUNALE

Le Maire se retire à l'extérieur de la salle du Conseil pour ce vote.

EPICERIE COMMUNALE

		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Exercice 2021	119 506,97€	144 896,22€
	Solde 2020		6 833.67 €
	Total réalisations 2021	119 506.97€	151 729.89€
	Résultat de clôture 2021		32 222.92€

		Dépenses	Recettes
Investissement	Exercice 2021		0 €
	Solde 2020	1 578 €	0 €
	Total réalisations 2021	1 578 €	0 €
	Résultat de clôture 2021	1 578 €	0 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

D'approuver les comptes administratifs de l'exercice 2021 tels que présentés pour le budget épicerie communale.

DELIBERATION 09-2022 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET LOTISSEMENT POLUSSON

Le Maire se retire à l'extérieur de la salle du Conseil pour ce vote.

LOTISSEMENT POLUSSON

		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Exercice 2021	302 792.22 €	302 792.22 €
	Solde 2020		0 €
	Total réalisations 2021	302 792.22€	302 792.22€
	Résultat de clôture 2021	0 €	0 €

		Dépenses	Recettes
Investissement	Exercice 2021	302 792.22€	153 539.60€
	Solde 2020		201 443.22 €
	Total réalisations 2021	302 792.22€	354 982.82 €
	Résultat de clôture 2021		52 190.60 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

D'approuver les comptes administratifs de l'exercice 2021 tels que présentés pour le budget Lotissement Polusson.

DELIBERATION 10-2022 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2022

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

De voter les subventions suivantes comme suit :

Racing Cast Porzay : 1 700 €

Bibliothèque : 1 500 € :

Comité d'animation – section animation : 3000 €

Laurence LE BERRE et Roger MAUGUEN ont quitté la salle pour le vote

Comité d'animation – Danses Bretonnes : 400 € sous réserve

Danielle CARIOU et Maurice JACQ ont quitté la salle pour le vote

Comité d'animation – Cast en Scène : 3 000 € sous réserve

Laurence LE BERRE et Roger MAUGUEN ont quitté la salle pour le vote

Club Ar Vignonnet : 275 €

Arbre de Noël des écoles : 3,20 €/élève

Prime d'initiative pédagogique : 25 € / élève

Voyages scolaires à l'étranger : 30 € / voyage

DDEN : 23 €

Société de chasse : 250 €

Comité de développement des agriculteurs : 60 €

Michel LE PAGE a quitté la salle pour ce vote

Club Loisirs EHPAD Résidence Ty Lann : 450 €

Danielle CARIOU a quitté la salle pour ce vote

Cast VTT : 300 €

Stéphane BOURLES a quitté la salle pour ce vote

Elan du Porzay : 200 €

Dojo du Porzay-Nevet : 150 €

Polysonnance : 200 €

Restaurants du Coeur : 200 €

DELIBERATION 11-2022 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR VENIR EN AIDE AUX VICTIMES DE LA GUERRE EN UKRAINE

Vu l'article L 1115-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'urgence de la situation,

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs semaines l'Ukraine, l'AMF a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne. Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisées pour accompagner la population soumise à cette situation de guerre.

Sensibles aux drames humains que ce conflit engendre, la commune de CAST tient à apporter son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien.

La commune de CAST souhaite prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, dans l'élan de solidarité international qui se met en place.

Aussi, le conseil municipal décide à l'unanimité de soutenir les victimes de la guerre en Ukraine, dans la mesure des capacités de la collectivité, de la manière suivante :

Faire un don d'un montant de 1 000€.

Au fonds d'action extérieure des collectivités territo-

riales (FACECO) activé par le Centre de crise et de soutien du MEAE, auprès du service recettes de la DSFIPE en lui faisant parvenir par courriel (dsfipe.recettes chez dgfip.finances.gouv.fr) ou voie postale (30 rue de Malville – BP 54007 – 44040 NANTES CEDEX 1) une copie de la délibération ayant décidé du versement du don, la date du versement et l'affectation des fonds, en l'espèce l'Ukraine ;

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

DELIBERATION 12-2022 : FISCALITE LOCALE – VOTE DES TAUX 2022

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:
De ne pas modifier les taux d'imposition de la fiscalité directe locale pour 2020 et de les fixer ainsi que suit :
Foncier bâti : 33.93%
Foncier non bâti : 37.86 %

DELIBERATION 13-2022 : AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:
De répartir ainsi que suit l'excédent global de clôture de la section de fonctionnement des comptes administratifs de 2021 :

Budget général :

Section de fonctionnement (article 002) : 123 730.32 €
Section d'investissement (article 1068) : 296 739.00 €

DELIBERATION 14-2022 : BUDGET PRIMITIF 2022 – COMMUNE

Est présenté au Conseil Municipal le projet de budget primitif préparé par le Maire et la commission des finances pour le budget général.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:
D'approuver le budget primitif de la commune de l'année 2022 tel que suit :
- Section de fonctionnement : 1 295 453.43 €
- Section d'investissement : 1 623 130.34 €

DELIBERATION 15-2022 : BUDGET PRIMITIF 2022 – EPICERIE COMMUNALE

Est présenté au Conseil Municipal le projet de budget primitif préparé par le Maire et la commission des finances pour l'épicerie communale.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:
D'approuver le budget primitif de l'épicerie communale de l'année 2022 tel que suit :
- Section de fonctionnement : 155 428 €
- Section d'investissement : 1 578 €

DELIBERATION 16-2022 : BUDGET PRIMITIF 2022 – LOTISSEMENT POLUSSON

Est présenté au Conseil Municipal le projet de budget primitif préparé par le Maire et la commission des finances pour le lotissement Polusson.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:
D'approuver le budget primitif du lotissement Polusson de l'année 2022 tel que suit :
- Section de fonctionnement : 1 137 941.82 €
- Section d'investissement : Dépenses : 886 453.73 €

Recettes : 961 453.73 €

DELIBERATION 17-2022 : MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJECTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que l'assemblée délibérante fixe :

la nature, les conditions d'attribution et les taux moyens ou le montant des indemnités applicables à ses agents. Les attributions individuelles sont de la compétence de l'autorité territoriale dans le respect des critères définis par l'assemblée.

la liste des emplois de catégorie B et C dont les fonctions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires ouvrant droit au versement d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

Au regard de l'article 72 de la Constitution, des articles L714 à L714-13 du code général de la fonction publique, des articles 1, 2 et des annexes du décret 91-875 du 6 septembre 1991, et du Code Général des Collectivités Territoriales :

Chaque assemblée peut instaurer un régime indemnitaire selon les mêmes dispositions que celles prévues pour les fonctionnaires de l'Etat de corps équivalent ou opter pour la conception d'un système original en respectant le principe selon lequel les agents territoriaux ne peuvent percevoir un montant global de primes supérieur à celui auquel pourraient prétendre les fonctionnaires d'Etat d'un corps équivalent au cadre d'emplois concerné.

Cette délibération annule et remplace les délibérations antérieures du Conseil Municipal relatives au régime indemnitaire.

Elle complète les délibérations instaurant les indemnités de déplacement, prime de responsabilité des emplois fonctionnels de direction, de régisseurs, des agents de la collectivité. Les attributions individuelles feront l'objet d'un arrêté de l'autorité territoriale.

Vu la saisine du CT en date du 5 avril 2022 ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:
De mettre en conformité réglementaire le régime indemnitaire actuel de la collectivité ;

D'adopter les modalités ainsi proposées

De définir leur date d'effet à compter du 1er mai 2022.

DELIBERATION 18-2022 : DEBAT SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS DE LA COMMUNE

L'ordonnance relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique publiée le 18 février 2021 en application de l'article 40 de la loi du 6 août 2019 de « transformation de la fonction publique » prévoit la tenue d'un débat au sein des assemblées délibérantes des collectivités territoriales sur le sujet de la protection sociale complémentaire des agents.

Le contenu de ce débat est libre, informatif et ne donne lieu à aucun vote.

Le Conseil Municipal a été informé des réformes en cours et des enjeux liés à la protection sociale complémentaire des

agents de la commune au 1er janvier 2025 pour la Prévoyance et au 1er janvier 2026 pour la complémentaire santé.

DELIBERATION 19-2022 : ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT D'ELECTRICITE DU SDEF POUR LA PERIODE 2023-2025

Vu la directive européenne 2009/73/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel, Vu la loi portant la nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME) de 2010, et plus récemment la loi de consommation publiée le 17 mars dernier, ont organisé les conditions de sortie des tarifs réglementés de l'électricité et du gaz.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 28 de de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le Code de l'énergie et notamment ses articles L 337-7 et suivants et L. 441-1 et L. 441-5,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Commune de Cast d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'énergies (gaz naturel, électricité, autres) pour ses besoins propres,

Considérant qu'eu égard à son expertise technique, juridique, financière, le SDEF entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents,

Considérant que SDEF dans le cadre de ses fonctions de coordonnateur du groupement procédera à l'organisation de l'ensemble des opérations de consultation notamment la sélection des candidats, la signature du ou des marchés et leurs notifications conformément de l'article 28 de de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer au groupement de commandes conformément aux dispositions de l'article 28 de de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

La constitution du groupement et son fonctionnement sera formalisée par une convention.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

D'autoriser l'adhésion de la Commune de Cast au groupement de commandes

D'accepter que le SDEF soit désigné comme coordonnateur du groupement, qu'il procède à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un cocontractant, qu'il soit chargé de signer le ou les marchés, de le ou les notifier.

D'autoriser le Maire de Cast à signer l'avenant pour adhérer au groupement et de ses éventuels avenants,

D'autoriser le Maire de Cast à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération

QUESTIONS DIVERSES

Roger MAUGUEN revient sur les travaux de sécurisation

qui ont eu lieu aux abords de la carrière du Hinguer. Il souligne le gain en terme de sécurité pour la circulation des véhicules circulant sur la voie communale n°13. Il demande cependant s'il ne serait pas possible de prolonger le marquage au sol jusqu'au sommet de la côte afin de garantir une sécurité optimale sur cette portion relativement dangereuse. Monsieur le Maire indique qu'un devis sera établi pour ces travaux de marquage.

Laurence LE BERRE revient sur le projet de mutuelle de village piloté par le CCAS de Cast. Le choix de la mutuelle est en cours mais le CCAS a demandé un complément d'information aux sociétés ayant candidaté. Le choix définitif interviendra lors de la prochaine réunion du CCAS.

Laurence LE BERRE rappelle l'enquête en cours sur l'analyse des besoins sociaux réalisée conjointement par les CCAS de Cast, Plomodiern et Plonévez-Porzay. Elle rappelle que pour obtenir les résultats les plus précis possible, il est nécessaire que le plus grand nombre des habitants répondent. Les résultats seront analysés d'ici la fin juin et fourniront au CCAS un outil pour adapter ses projets.

Par manque de place, nous ne pouvons pas publier la rubrique petites annonces et commerçants et artisans ce mois-ci. Vous les retrouverez dans un prochain numéro de l'Echo de Saint Hubert.



LA VIE DES ECOLES



Ecole Publique

Projet en partenariat avec l'EPAB

Rozenn et Fanny de l'Etablissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez (EPAB) ont rendu visite aux élèves de la classe de CP-CE1 de l'école publique de Cast ce jeudi 28 avril. Elles sont venues présenter le résultat de leur comptage des déchets ramassés par la classe sur la plage de Kervel en janvier dernier. Ce sont les morceaux de plastique qui étaient les plus nombreux (532), suivis des morceaux de filets et fils de pêche (250). 120 bouchons avaient également été ramassés.

Plusieurs ateliers ont été ensuite proposés aux élèves :

- Une boîte « mystère » a permis d'exercer leur toucher en reconnaissant des éléments de la laisse de mer avec la main uniquement.

- l'étude du cycle de l'eau avec une maquette de bassin versant.

- Les temps de dégradation en mer des déchets ont été abordés dans un jeu éducatif.

Pour terminer, un jeu de cartes « Zéro déchet » les a fait réfléchir aux solutions possibles pour limiter l'utilisation de plastique.

Cette animation s'inscrit dans un projet sur l'année avec l'EPAB (Etablissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez) dans le cadre du projet européen INTERREG « Prévention de la Pollution Plastique ». Il est

financé à 100% par l'EPAB dans ce cadre. Vous trouverez page 6, une photo de cette après-midi riche en découverte et en enseignements.



couvrir de nombreux livres à toucher. Les différents ouvrages sont conçus avec des matières différentes qui permettent de faire vivre l'histoire racontée. Les enfants ont pu toucher et manipuler les différents livres en parcourant des univers tout à fait différents. Cette découverte a été un vrai moment de partage qui a beaucoup plu aux plus jeunes comme aux plus grands.

● Ecole Notre Dame

Chasse aux œufs



Commençons la 5ème période par une chasse aux œufs. Pendant les vacances, les cloches de Pâques ont pensé aux élèves de l'école Notre Dame. Pour commencer notre période, c'est une grande chasse aux œufs qui attendait les enfants. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que chacun a mis toute son énergie à trouver chaque œuf caché dans la cour et le jardin de l'école.



A la découverte des livres tactiles

Pour ce début de cinquième période de classe, les élèves de l'école Notre Dame se sont rendus à la bibliothèque de Cast. Les bénévoles de la bibliothèque nous ont fait découvrir



Une semaine sans écran

Durant la dernière semaine de la 4ème période, l'équipe pédagogique a lancé un défi aux élèves : une semaine sans écran du lundi 4 avril au lundi 11 avril. Ce petit challenge avait pour objectif de marquer la période du Carême et de se lancer tous ensemble un défi avec la participation des familles. Chacun des élèves a joué le jeu ! Pour féliciter les élèves de leur participation, chacun a reçu un diplôme avec le nombre de points obtenus.



Informations et inscriptions

Les inscriptions pour l'année scolaire prochaine sont possibles dès maintenant. Vous pouvez nous contacter par mail, à l'adresse : ecolend@wanadoo.fr ou par téléphone au 02.98.73.56.79.

L'équipe enseignante reste à votre disposition pour vous faire découvrir les projets de l'école et l'organisation des classes.



LA VIE ASSOCIATIVE

Dojo du Porzay Nevet



Dimanche 1 mai, à Saint Renan, avait lieu les championnats du Finistère Cadets D2 et Espoirs, qualificatifs pour la phase nationale pour le premier de chaque catégorie de poids. Trois jeunes du Dojo se sont particulièrement illustrés en montant tous les trois sur le podium.

En deuxième division, Tristan CAILLIAU jeune castois, remporte aisément la compétition en – 55 kg et décroche son ticket pour le championnat de France qui aura lieu à Ceyrat dans le Puy-de-Dôme le samedi 21 mai.

En – 73 kg Gaëtan JOLY termine 3ème et marque 20 points pour sa ceinture noire.

Chez les Espoirs Elise TARDIVEL, qui vient juste de passer en – 52 kg, termine 2ème après une finale très disputée et est remplaçante pour le national.

Autre résultat : Jérémy VIGOUROUX, après plus de 10ans d'arrêt, a repris le Judo au mois de septembre. Samedi à Saint Renan, lors du Championnat de Bretagne Séniors D1, l'ancien élève de Briec et du sport étude de Rennes s'est qualifié pour le championnat de France D3 qui aura lieu à l'Institut National du Judo (Paris) le 5 juin.

Comité d'animation

La traditionnelle chasse à l'œuf du comité d'animation s'est déroulée le 18 avril à St Gildas, sous un beau soleil, pour la plus grande satisfaction des organisateurs et des participants.

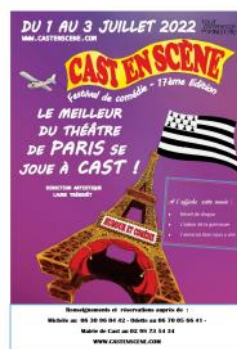
80 enfants de 19 mois à 12 ans ont activement fouillé les buissons, scruté les arbres et même farfouillé dans la fontaine et le petit ruisseau pour y découvrir les œufs de couleur et surtout les fameux œufs dorés qui donnaient droit à un gros lapin en chocolat. Notons quand même que les cloches n'avaient pas laissé tomber les œufs dans l'eau !

Le premier œuf doré a été découvert assez rapidement par Lucie, trop fière de venir chercher sa récompense ! Et, pour ne pas faire de jalouse, sa grande sœur Eloïse en a trouvé un autre peu après !

A partir de 11 h, les parents se sont retrouvés autour de la petite buvette : un moment de convivialité qui permet, entre autres, aux nouveaux arrivants de faire connaissance.



Cast en scène



La 17ème édition du festival du théâtre humoristique se prépare. A l'affiche cette année, 3 spectacles comme par le passé.

Le vendredi à 20 h 30, et le samedi à 17 h, c'est avec énormément de plaisir que nous retrouverons **Véro et Jean Phi** dans la suite de leur spectacle de 2019, « **Couple en délire** ».

Nous les avons quittés alors que Véro donnait naissance à leur enfant et Jean Phi, évidemment « tombait dans les pommes » !! Dans « **Réveil de dingue** », leur nouveau spectacle et la suite de leur aventure, il revient à lui... mais 6 ans plus tard !

C'est dire qu'entre temps, il s'en est passé des choses que Véro tentera de révéler avec tact... ou pas !

Même si on n'a pas assisté à leur début de vie de couple délirante, on comprendra aisément la suite ! Le rire sera encore au rendez-vous, les critiques sont unanimes.

Le samedi soir et dimanche après midi, ce sera au tour de **Jean Christophe Barc**, bien connu à Cast pour être entre autres, à l'origine de Cast en scène, et y avoir joué pendant 10 ans, qui nous raconte dans « **l'odeur de la guimauve** » la vie trop tranquille de Margot qui bascule de façon inattendue lors d'un kidnapping plus qu'original.

Qui est son ravisseur ? Et pourquoi la séquestrer ? Un règlement de compte ? Un chantage ? Une rançon ?

Le secret de cette mascarade est bien caché sous la cagoule de l'incorrigible Gaspard.

C'est une comédie écrite, mise en scène par Jean Christophe, et interprétée par Carole Bellanger, et Jean Christophe lui-même.

Le dimanche soir, ce seront **Laure Trégouët, Sarah Gaumont et Fabrice Pannetier**, bien connus à Cast également qui clôtureront ce festival dans « **J'aimerais bien vous y voir** » une comédie d'Edouard Mutez. L'histoire : myope comme une taupe, Samuel doit se faire opérer des yeux, mais il prend peur et quitte la clinique ... sans s'être fait opérer ! Ce qui ne l'empêche pas de faire croire que l'intervention est une réussite ... sauf que!! Vous connaîtrez la suite si vous venez au théâtre à Cast à **20 h 30 le dimanche 3 juillet** !

Entre les 2 spectacles des samedi et dimanche, nous accueillerons le samedi, la superbe chorale Kastel Rock des Genêts d'or de Châteaulin et un spectacle de jonglerie le dimanche. Même si vous n'assistez pas au théâtre, vous pourrez venir applaudir et encourager ces artistes locaux, aux alentours de 19 h. ; c'est en extérieur et gratuit !

Un food truck sera également sur le parking pour une petite restauration, ainsi qu'une buvette.

Comme les années précédentes, une garderie gratuite pour les petits sera ouverte durant les séances de 17 h.

La billetterie est ouverte à compter du 21 mai par internet

(site <https://castenscene.fr>), par téléphone (**Michèle : 06.30.96.04.42, Odette : 06.70.05.66.41**), ou aux **permanences assurées salle n° 1 tous les samedis de 10 h à 12 h.**

Tarifs :

1 spectacle	Adulte : 18 €	Enfant moins de 14 ans : 11€
2 spectacles	Adulte : 33€	Enfant : 20 €
3 spectacles	Adultes : 46 €	Enfant : 27 €

Des cartes cadeaux sont en vente pour anniversaires, fêtes ...etc.

Le théâtre, ce n'est pas du tout ringard, surtout à Cast ! On s'y amuse énormément ! Et on a la chance d'assister à des spectacles qui sont également à l'affiche à Paris, et dans plusieurs grandes villes françaises.

Groupe de marche

CIRCUITS DE RANDONNEES

Départ à 14 heures du parking des anciens combattants au bourg de CAST.

MARDI 14 juin 2022

Circuit sur Châteaulin : 6km 5

Départ de la chapelle de Kerluan. Prendre l'écluse Pen ar Pont, faire le halage jusque Prat Hir ; et remonter vers la chapelle

Balisage : Aucun

Difficulté : montées.

MARDI 21 juin 2022

RANDO A LA JOURNEE avec Pique-nique pour clôturer cette saison à RUMENGOL .

Rendez-vous à 9 heures sur le parking des anciens combattants ou à 9H30/9H45 sur le parking à Rumengol. Circuit de porche à porche : 6kms20 matin. L'après-midi : circuit de 2 kms 80 ou moins ou activités ludiques sur le site.

Difficulté : Légères montées

Balisage : Aucun

MARDI 28 juin 2022

Circuit à CAST : départ de la chapelle de ST GILDAS : 6kms

Difficulté : montées

Balisage : jaune

Pour cette année scolaire, la programmation des circuits s'arrêteront au 30 juin 2022, cette programmation reprendra pour le MARDI 6 SEPTEMBRE 2022

Vous pouvez vous retrouver sur le parking habituel pour faire des petites marches à la plage ou autour de Cast. Passez tous un bon été en prenant soin de vous.

Racing Cast Porzay



Les équipes U7 et U9 étaient au tournoi de l'AS Sizun Le Tréhou, le dimanche 1er mai.

L'équipe U9 encadrée par Marco, Franck et Arnaud, joueur U15 du club (voir photo du groupe U9 ci-dessus)

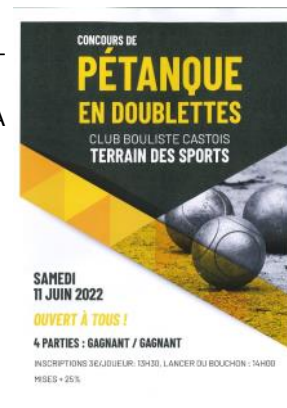
A noter, la belle 3e place de nos U13 au tournoi de Taulé le même jour.

Boulistes castois

CLUB DES BOULISTES CASTOIS -
samedi 11 juin
CONCOURS DE BOULES OUVERT A
TOUS EN DOUBLETTE
AU STADE DE CAST
Lancer du bouchon
à 14 h en 4 parties

Engagement : 6€ par équipe

Lots: mise + 25%



Agenda

(calendrier prévisionnel, sous réserve de modifications)

Juin

Samedi 11 : Pétanque en doublette - Boulistes Castois

Dimanche 12 : 1er tour élections législatives

Dimanche 19 : 2nd tour élections législatives

Juillet

Vendredi 1er, samedi 2 et dimanche 3 : Cast En scène

Mercredi 13 : fest-noz - Danse Bretonne Loisir

Septembre

Samedi 3 : forum des associations

Dimanche 4 : assemblée générale - société de Chasse

Samedi 10, dimanche 11 : fêtes de Cast - Comité d'animation

Dimanche 25 : Cast Hell Trail - Elan du Porzay